AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL 15 F.

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 40-00-74)
(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MAYENNE, MORBIHAN, ORNE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 81, rue de Dinan - RENNES.
C. C. P. : RENNES 9.404-94

BULLETIN N° 42 — 16 MARS 1964

LA MOUCHE DES SEMIS

L'adulte est une mouche grise, de taille moyenne - 4 à 6 mm - qui vole au printemps dans diverses cultures. A la fin du mois d'Avril, ou en Mai, les oeufs sont déposés au sol, le plus souvent au pied de différentes plantes : crucifères, poireaux, céréales ... A l'éclosion, les jeunes larves se glissent entre les particules de terre, à la recherche d'un hôte favorable. C'est ainsi qu'elles peuvent s'attaquer aux graines en germination, notamment à celles du maïs, des melons, concombres, cornichons et surtout du haricot, d'où le nom de "Mouche des semis" donné à cet insecte.

Parvenues au contact de graines en germination, les larves - petits asticots blancs à partie antérieure effilée - s'introduisent dans les cotylédons ou dans l'axe hypocotylé des plantules qui, fréquemment, dépérissent. Sur haricot, les plantes arrivent souvent à lever, quoiqu'avec difficulté. Dans ce cas, les feuilles cotylédonaires - plus ou moins malformées - présentent des taches rougeâtres caractéristiques, et si le bourgeon terminal est détruit, comme c'est généralement le cas, les pieds atteints ne peuvent se développer que par l'intermédiaire des pousses secondaires. De toute façon, les dégâts sont susceptibles d'être très importants, et de nécessiter l'exécution de nouveaux semis, comme cela s'est passé en 1963.

L'évolution des larves de cette génération de printemps, la plus nuisible, est assez rapide. Au début de l'été apparaissent des adultes, qui donnent naissance à une génération estivale.Les larves d'une troisième génération évoluent à l'automne, d'après certains auteurs, sur jeunes céréales. Elles passent l'hiver dans le sol à l'état de nymphes, desquelles émergeront les adultes au printemps suivant.

D'après la courte étude qui précède, il apparait que les dégâts les plus importants sont ceux occasionnés sur divers semis par la génération printanière. Etant donné la nature de ces dommages, on pourrait être tenté, pour les prévenir, de procéder à un traitement généralisé du sol ainsi qu'on le pratique couramment pour lutter contre les vers blancs et les vers fil de fer.

.../...

P. 130

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Une telle manière d'agir contre la "Mouche des semis" serait une "erreur technique et économique". En effet, le simple traitement des semences avec un insecticide s'étant révélé très efficace dans la lutte contre cette mouche, il est inutile d'effectuer un traitement généralisé du sol. Celui-ci, outre qu'il constituerait un gaspillage d'argent et de produit, risquerait de déséquilibrer la faune du sol. Un tel risque, toujours tôt ou tard préjudiciable, doit faire rejeter tout traitement généralisé d'un terrain, chaque fois qu'il n'est pas imposé en raison d'une infestation importante par des parasites bien déterminés : vers blancs, vers fil de fer ...

Le traitement des semences sera effectué par brassage soigneux des graines avec l'un des produits ci-dessous indiqués, aux doses ci-après :

- Lindane - Aldrine	) 125 grs ou 85 grs d'une spécialité, selon (qu'elle titre en M.A. 20 % ou 30 %	) pour 100 kgs (de semence
- Heptachlore	) 125 grs d'un produit à 40 %	)

Il est avantageux d'ajouter au produit insecticide un fongicide organique de synthèse, tel que le Thirame - à la dose de 80 grammes d'une spécialité à 80 %, pour 100 kgs de graines - le fongicide permettant de limiter les fontes de semis et de faire disparaitre la légère phytotoxicité présentée par les insecticides.

Ajoutons, pour terminer, que certaines graines, comme celles du haricot, retenant mal les poudres, il est utile de les brasser avant mélange, avec quelques gouttes d'huile (végétale ou de paraffine) pour permettre une bonne adhérence des produits désinfectants.

F. BARBOTIN,
Ingénieur des Services Agricoles
Contrôleur de la Protection des Végétaux